



Le 18 octobre 2016, élection du Comité Technique (CT)

# Pourquoi VOTER ? Pourquoi voter FSU ?

## Le comité technique (CT) : Qu'est-ce que c'est ? À quoi ça sert ?

Le CT est une instance constituée exclusivement de représentants des personnels : 20 membres, titulaires et suppléants, présentés par des organisations syndicales.

Toutes les règles concernant les personnels, les services et l'organisation du travail sont soumises au CT : recrutements, règles de gestion des carrières, d'attribution des primes, organisation des composantes et des services, conditions de travail, respect de la parité, politique du handicap, action sociale, etc. Son avis est obligatoirement communiqué au Conseil d'Administration avant toute décision sur ces sujets.

Un état des lieux annuel de la situation de l'établissement (bilan social, hygiène et sécurité, etc.) doit être présenté au CT, pour un bilan des problèmes existants et un suivi des actions engagées.

## Le comité technique (CT) : Qui vote ?

Tous les personnels titulaires, contractuels et vacataires (y compris les doctorants), bénéficiant d'un contrat en cours depuis le 18 août 2016 au moins, exerçant à l'université UGA et dans les laboratoires rattachés dont l'UGA est tutelle principale, (y compris les personnels d'autres établissements et organismes de recherche, CEA exclus).

## Les élus FSU dans les CT : des élus qui s'engagent, à l'écoute et au service des personnels

*Exemples de propositions avancées ou soutenues au cours du mandat 2014 - 2016*

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>demande de groupes de travail</b> pour effectuer le bilan des situations avant la fusion et la préparer, dans l'optique d'une harmonisation par le haut des situations ;</li> <li>● <b>demande de bilan social</b> sur les contractuels et vacataires et défense des mesures de titularisation et stabilisation ;</li> <li>● <b>défense des emplois</b> : opposition aux gels de postes et au non remplacement des départs en retraite ;</li> <li>● <b>demande d'une enquête</b> sur l'impact des fusions de services</li> </ul> | <p>centraux, puis d'une enquête auprès de tous les personnels ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>défense de l'attribution d'une prime</b> spécifique fusion pour les personnels BIATSS ;</li> <li>● <b>demande d'une concertation</b> sur les modalités d'attribution des services d'enseignement et le référentiel des tâches et alerte sur les décomptes illégaux (CM comptés en TD...).</li> <li>● <b>demande de rappel des règles</b> relatives aux obligations de service des enseignants (surveillance, etc)</li> </ul> |
|--|--|

## Les élus FSU : des élus au fait de la diversité des composantes, des corps, des disciplines

*Leurs engagements pour le prochain mandat*

- |   |   |
|---|---|
| <p><b>conditions de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>organisation du travail</b> : améliorer les conditions de travail de tous, personnels comme usagers des services, sur la base de véritables bilans de l'existant ;</li> <li>● <b>santé et la sécurité au travail</b>, prise en compte du handicap dans le travail et mise en place de politiques de lutte contre la souffrance au travail ;</li> <li>● <b>égalité femmes-hommes</b> (emploi, carrières, statuts) ;</li> <li>● <b>circulation de l'information</b> rapide et lisible (courriels, sites internet et intranet), particulièrement indispensable en cette période de réorganisation majeure des services, de modifications importantes de l'offre de formation, de construction / réaffectations de nombreux bâtiments ...</li> </ul> <p><b>services, congés, carrières, rémunérations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>répartition des services et d'équivalence des tâches</b> : bilan des pratiques des établissements avant la fusion et concertation sur des règles harmonisées vers le haut ;</li> <li>● <b>réduction des tâches administratives</b> des personnels d'enseignement et de recherche et recrutement de personnels BIATSS titulaires correspondant à ces tâches ;</li> <li>● <b>droit à congé</b> des enseignants et EC : des règles claires concernant la reconnaissances des jours fériés, congés maladie et familiaux dans les services d'enseignement ;</li> <li>● <b>règles de gestion des carrières</b> définies en concertation,</li> </ul> | <p>écrites, claires, selon des critères unifiés sur le site ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>répartition équitable des primes</b> existantes entre tous les agents (à terme, intégration des primes aux salaires) ;</li> <li>● <b>alignement des régimes indemnitaires</b> des BIATSS sur le régime le plus favorable existant sur le site ;</li> <li>● <b>mise en oeuvre effective d'un droit à la formation</b> pour tous les agents ;</li> <li>● <b>mise en place de règles de mobilité interne</b> pour les enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs ;</li> </ul> <p><b>droits des précaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>maintien de tous les emplois du site</b>, et un plan pluriannuel de création d'emplois de titulaires pour répondre aux besoins du site et à l'amélioration des conditions de travail ;</li> <li>● <b>mesures concrètes de résorption de la précarité</b> et l'interdiction de recrutement de nouveaux précaires pour pourvoir des besoins permanents ;</li> <li>● <b>conditions de rémunération, de carrière et de travail</b> immédiatement similaires à celles des titulaires ;</li> <li>● <b>contrat de travail unifié</b> pour tous les contractuels enseignants : 384 h annuelles, alignement des salaires et progression de carrière sur la grille PRCE pour tous !</li> <li>● <b>congés égaux pour tous</b> quel que soit le type de contrat et le service d'affectation ;</li> </ul> |
|---|---|





**Le 18 octobre 2016,  
Élections des instances représentatives  
des personnels de l'Université Grenoble Alpes**

**L'Université Grenoble Alpes, un service public à défendre !  
votons et faisons voter FSU  
(SNASUB / SNESUP / SNEP / SNCS)**

**Pour des missions, des emplois, des crédits, des conditions de travail ...  
à la hauteur des ambitions affichées !**

**Notre université est sous-financée et sous-dotée**

Une fois de plus, ces élections se déroulent dans un contexte de réduction dramatique des dépenses publiques : les budgets des universités sont en diminution constante, engendrant gels de postes, suppressions d'emplois, dégradations des conditions de travail des personnels, recul de la qualité et de la diversité des formations et des conditions d'accueil des étudiants ; la course aux financements et la concurrence généralisée engendrent un affaiblissement, voire une stérilisation, durables de la recherche.

**Toujours plus de précarité**

Le recours aux agents non titulaires et les externalisations de services se multiplient, depuis la fausse « autonomie » instaurée par la LRU et le recours généralisé aux financements temporaires sur projets. Entre 2012 et 2015, les autorisations de recrutement d'enseignants chercheurs ont baissé de 30% et les recrutements effectifs sont en recul (-1000 postes).

La loi « Sauvadet » n'a concerné et stabilisé que très peu d'agents du supérieur. L'emploi précaire se généralise aussi pour les BIATSS. Pour les doctorants, les ATER, les post-docs, les perspectives d'emploi stable sont de plus en plus rares et lointaines. Alors que l'emploi scientifique régresse dangereusement dans notre pays, le doctorat continue à être très mal reconnu.

**Les statuts sont menacés, les salaires et les conditions de travail dégradés**

Alors qu'ils s'investissent sans compter dans leurs missions de service public, les personnels subissent des salaires, des carrières et des conditions de travail dégradés. L'Etat se désengage de ses responsabilités et la déréglementation s'intensifie ; le combat pour le respect des droits des personnels et contre les abus de règles locales, parfois même contraires aux statuts, est devenu permanent. Souffrance au travail, comportements autoritaires de responsables locaux, harcèlement, refus de titularisation, non-renouvellements abusifs de contrats se multiplient.

**Nationalement, comme localement, la FSU et ses syndicats se mobilisent**

pour un plan pluriannuel de financements pérennes et de créations d'emplois, à la hauteur des besoins en formation et en recherche qu'impliquent les enjeux sociétaux, pour le recrutement des docteurs au plus près de la thèse, pour la titularisation des précaires, pour la revalorisation des carrières et la fin du gel du point d'indice.

**Après la fusion, les restructurations continuent ...  
vers une disparition programmée de l'Université Grenoble Alpes ?**

**Les personnels doivent être décideurs, acteurs et bénéficiaires des évolutions !**

La fusion des trois universités et la création de la COMUE ont été conduites au pas de charge et ont largement placé les personnels devant le fait accompli, avec pour seule justification le calendrier de la course à l'IDEX.

Les changements de structures et de modes d'organisation ne sont acceptables et fructueux que s'ils permettent de nouvelles opportunités pour les personnels, en termes de projets pédagogiques et scientifiques, d'améliorations des conditions de travail et d'évolution de carrière. Cela implique qu'ils soient élaborés et construits avec les intéressés, progressivement, sur la base d'une analyse de l'existant et de points d'étapes réguliers. Ce que nous vivons depuis un an, contrairement aux engagements affichés, génère le plus souvent un sentiment de confusion, de complexité, d'hétérogénéité des situations et de surcharges grandissantes.

**La FSU et ses élus agiront pour une harmonisation vers le haut des statuts, des carrières et des conditions de travail.**

**L'IDEX et le projet de site prévoient, à l'échéance 2020, la création d'une nouvelle structure ...**

Alors que des réorganisations majeures sont en chantier, c'est désormais la dissolution de l'Université Grenoble Alpes qui est annoncée pour 2020 ! Les procédures sont floues, les informations partielles ou contradictoires, les structures de discussion et de décision opaques et non démocratiques, le statut, les contours et les missions de cette nouvelle structure nous sont inconnus.

**Une telle fuite en avant, qui épuise au quotidien des personnels de plus en plus démotivés et sans perspectives, n'est pas acceptable.** Avant toute nouvelle évolution d'ampleur, les conséquences des restructurations effectuées doivent être analysées, en impliquant au plus près tous les personnels. Les résultats de l'enquête qui sera menée cet automne auprès de tous les personnels, à la demande des élus CHSCT devront y contribuer. Une analyse critique détaillée de la fusion, impliquant les représentants des personnels, devra suivre. **C'est la demande que les élus FSU porteront dans les instances.**